



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONCOURS DES DOUANES : AVIS AUX CANDIDATS DÉCLARÉS INAPTES

Cotonou, 14 septembre 2026 - La Direction générale des Douanes invite tous les candidats admissibles au concours de recrutement de cent cinquante (150) fonctionnaires des Douanes au titre de l'année 2024 et déclarés inaptes lors des visites médicales, à se présenter au Centre Médico-Social de la Garnison de Cotonou pour la consultation individuelle de leur dossier médical.

Elle rappelle que conformément aux règles de déontologie et au respect du secret médical, aucun motif d'inaptitude ne serait rendu public, ni publié par voie de presse.

La Direction générale des Douanes compte sur le sens de compréhension des candidats concernés.

Pour tous renseignements complémentaires, se rapprocher de la Direction générale, des directions régionales des Douanes ou appeler le numéro vert au **01 91 13 13 13**.

CONTACT PRESSE :

Direction Générale des Douanes	: +229 01 91 13 13 13		dgdbenin@douanes.bj
Serge NONVIGNON	: +229 01 48 44 11 11		presse@presidence.bj